

BILAN AU 31 DECEMBRE 2014



COMPTES D'ACTIF		31 déc 2014	Rappel 2013	Rappel 2012	COMPTES DE PASSIF		31 déc 2014	Rappel 2013	Rappel 2012
Valeur brute	Valeur amortie				Dotation d'origine (Art 10 Statuts)		1 327 425,42	1 327 425,42	1 327 425,42
Terrains		19 581 106,35	18 057 430,14	17 532 441,06	Excédent pour 1/10ème (Art 10 Statuts)		2 576 499,11	2 576 499,11	2 576 499,11
Immeubles		65 468 316,51	63 248 542,85	62 112 421,75	FONDS DOTATION STATUTAIRE		3 903 924,53	3 903 924,53	3 903 924,53
Siège-Agencements & installations		27 649,45	34 194,70	41 049,63	Don & Legs : Terrains et immeubles		52 126 677,30	49 726 677,30	49 726 677,30
Siège Mobilier & matériel		1 039,43	665,06	3 080,83	Don & Legs : Valeurs mobilières		2 017 185,57	2 017 185,57	2 017 185,57
Travaux en cours [Annexe 4]		0,00	0,00	326 446,90	Don & Legs : Dépôts, créances, participations		1 563 687,28	1 563 687,28	1 563 687,28
Total		139 855 041,67	81 340 832,75	80 015 440,17	Subvent invest affectées (APICIL / Caluire / 2004)		100 000,00	100 000,00	100 000,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					Apport immobilier (Ste-Marie 01/01/1996)		7 622,60	7 622,60	7 622,60
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (droit bail Ste-Marie)		0,15	0,15	0,15	Boni de liquidation Tardy (2013)		33 398,39	33 398,39	33 398,39
Titres de participation		4 789,00	4 574,00	4 574,00	Boni de confusion St-Denis (2006)		580 750,53	580 750,53	580 750,53
Autres immobilisations financières		195 715,43	195 715,43	91 424,39	FONDS DOTATION AFFECTEE SANS CONDITION		56 429 321,67	54 029 321,67	53 995 923,28
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					Don & Legs : Terrains et immeubles		9 560 578,26	9 560 578,26	8 060 578,26
I - ACTIF IMMOBILISE		85 278 616,32	81 541 122,33	80 111 438,71	Don & Legs : Participations mobilières		983 916,62	983 916,62	983 916,62
STOCKS (Fournitures de bureau)		1 297,00	2 297,00	2 763,00	FONDS DOTATION AFFECTEE AVEC CONDITIONS		10 544 494,98	10 544 494,88	9 044 494,88
Locataires & occupants		601 683,42	552 288,53	999 308,83	REPORT A NOUVEAU		12 742 828,65	14 392 384,21	14 778 868,95
Dépréciation sur créances locataires		-223 940,26	-258 384,05	-620 620,69	RESULTAT DE L'EXERCICE		-1 020 685,95	-1 649 535,56	-386 504,75
Net Locataires et occupants		377 743,16	293 904,48	378 688,14	Subventions d'origine publique (net)		90 985,37	188 488,69	199 096,06
Régisseurs		78 094,05	72 223,40	129 893,71	Subventions d'origine privée (net)		3 425 680,02	4 130 230,90	4 512 022,95
Créances sur immobilisations		2 200 000,00	1 003 200,00	1 002 303,00	SUBVENTIONS INVESTISSEMENTS		3 516 665,39	4 318 719,59	4 711 119,01
Créances diverses		4 100 557,92	3 627 134,17	2 004 379,94	I - CAPITAUX PROPRES		86 116 549,17	85 539 289,32	86 047 625,91
Créances sur Etat - Impôts		253,00			Provisions indemnités départ en retraite		70 460,00	64 882,00	64 882,00
Produits à recevoir		198 995,39	261 149,54	242 628,26	II - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		70 460,00	64 882,00	64 882,00
CREANCES ET REALISABLE DIVERS		6 955 743,52	5 157 611,59	3 757 893,05	Emprunts auprès d'rts financiers		5 371 496,27	5 792 692,12	6 233 049,68
Dexia (Fds Dotation origine = ex SAI St-Charles)		0,00	8 598,00	8 598,00	Découverts bancaires		0,00	0,00	0,00
Société Générale (Fus Dotation origine = ex SAI St-Charles)		0,00	214 908,13	214 908,13	CAUTIONNEMENTS REÇUS		135 846,08	144 537,02	153 468,42
UNOFI (Fts Dotation origine = ex SAI St-Charles)		229 093,78	0,00	0,00	Régies & Locataires - Avoirs		21 604,83	17 432,42	2 607,64
Dexia (Dotation fonctionnement services Fondation)		0,00	150 395,00	180 307,52	Dettes sociales & assimilées		119 375,14	117 470,31	-109 778,12
B*Capital (Dotation fonctionnement services Fondation)		1 300 304,14	1 150 188,23	1 056 692,76	Etat - Impôts à payer		30 915,00	45 620,00	29 179,00
CE Lyon (Dotation fonctionnement services Fondation)		1 248 015,38	1 029 270,84	1 029 270,84	Dettes sur immobilisations		1 982 832,73	4 980 877,90	1 871 027,80
Société Générale (Dotation fonctionnement services Fondation)		0,00	182 660,27	182 660,27	"Fonds de Participations sur Maisons de Retraite"		1 719 254,25	3 069 331,71	3 192 539,43
Dexia (Fonds Formation LaSallienne)		0,00	341 037,00	341 037,00	"Fonds Réserve travaux Maisons Communauté"		3 923,16	89 009,81	111 357,03
Société Générale (Fonds Formation LaSallienne)		0,00	1 078 388,13	1 099 746,89	"Fonds Formation lasallienne"		1 380 240,69	1 419 425,13	1 440 783,89
UNOFI (Fonds Formation LaSallienne)		1 380 240,69	0,00	0,00	Autres dettes		2 416 773,45	1 703 626,51	1 688 112,11
Placements trésorerie (affectée ou à affecter)		11 977 450,34	18 522 152,12	18 986 206,02	Charges à payer		63 287,92	76 275,99	62 336,22
Valeurs mobilières de placement (valeur comptable)		15 133 104,33	22 677 597,72	23 111 427,43	DETTES D'EXPLOITATION		7 874 053,25	11 665 576,80	8 661 389,66
Dépréciations sur portefeuilles valeurs mobilières		0,00	0,00	-33 476,00	III - DETTES FINANCIERES ET D'EXPLOITATION		13 245 549,52	17 458 266,92	14 895 039,34
VALEURS MOBILIERES PLACEMENT DISPONIBILITES		16 133 104,33	22 677 597,72	23 077 951,43	Loyers et remboursements constatés d'avance		292 277,63	244 283,84	185 671,93
II - ACTIF CIRCULANT		251 017,14	419 917,77	731 631,16	Loyers d'avance à répartir		8 894 941,99	6 496 692,41	6 493 789,54
Charges constatées d'avance		23 341 161,99	28 257 394,08	27 570 238,64	IV - COMPTES DE REGULARISATION		9 187 219,62	6 740 376,25	6 676 461,47
III - COMPTES REGULARISATION		0,00	4 900,08	4 531,37	TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)		108 619 778,51	109 803 416,49	107 686 208,72
TOTAL ACTIF (I + II + III)		108 519 778,31	109 803 416,49	107 686 208,72					



	2014	Rappel 2013	Rappel 2012
COMPTES DE CHARGES			
60 - ACHATS	4 595,03	5 252,46	4 917,24
EDF-GDF	3 992,77	5 561,50	5 543,90
Fournitures bureaux et entretien	8 587,80	10 813,96	10 461,14
Sous-traitance - Base Immobilière	233 134,22	103 224,11	54 562,67
Charges locatives & copropriété	69 634,74	91 753,76	82 697,20
Entretien immeubles loués	109 448,01	96 389,72	47 249,39
Entretien agencements & matériels Siège	7 885,16	6 104,80	10 412,09
Maintenance informatique Siège	20 929,89	16 317,42	21 015,39
Assurances immeubles & autres	774 681,47	754 027,95	724 501,64
Documentations & formations	5 091,52	4 751,22	4 560,89
Documents Cadastre & Hypothèques	1 177,00	462,00	416,79
61 - SERVICES EXTERIEURS	1 221 982,11	1 073 030,98	945 416,06
Honoraires	215 787,50	174 821,44	355 529,80
Dons & pourboires divers	220,00	230,00	402,00
Déplacements, missions & réceptions	18 643,82	17 977,21	17 380,32
Réunions du Conseil d'Administration	12 269,13	13 272,23	10 972,96
Frais postaux & téléphoniques	7 344,00	7 945,67	7 892,74
Frais sur titres placement	10 973,74	9 306,07	7 719,63
Autres frais bancaires	1 114,54	1 168,41	1 581,64
Collations & concours divers	883,66	912,35	937,82
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	267 236,39	225 633,38	402 416,91
Taxe sur salaires	3 466,00	17 412,00	16 814,00
Droits de mutation et d'enregistrement	182 918,02	57 125,29	125 330,00
Impôts locaux & contributions revenus locatifs	2 396 107,37	2 403 531,17	2 345 500,57
63 - IMPOTS ET TAXES	2 582 491,39	2 478 068,46	2 487 644,57
Salaires & Congés payés	220 794,18	218 988,04	214 421,78
Charges sociales & Médecine Travail	109 104,59	110 851,22	106 817,73
Personnel par régie Levet	9 152,01	8 894,65	8 785,13
64 - CHARGES DE PERSONNEL	339 050,78	338 733,91	330 024,64
Bourses d'études	70 000,00	52 000,00	50 000,00
Participations fonctionnement Centres formation	144 000,00	144 000,00	144 000,00
Allocation Frères Agés et protection sociale	258 004,00	280 248,92	325 077,80
Affectation revenus nets gestion	1 318 500,00	1 706 491,00	1 734 000,00
Affectation produits cessions immobilières	243 812,11	498 835,64	70 575,19
Affectation Dons "déductibles"	797 247,00	860 245,44	742 622,94
Affectation legs, capitaux-décès & libéralités	538 500,00	795 171,91	592 643,00
65 - BUDGET STATUTAIRE	3 370 063,11	4 336 992,91	3 658 918,93
Amortissements	3 563 531,88	3 416 429,10	3 246 169,93
Provision départ retraite	5 578,00		62,00
Dépréciations:	223 938,26	258 382,05	654 095,69
68 - DOTATION AMORTISSEMENTS & DEPRECIATIONS	3 793 048,14	3 674 811,15	3 900 327,62
I - TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	11 582 459,72	12 138 084,75	11 735 209,87
Intérêts prêts immobiliers	174 355,42	200 728,11	171 204,62
Charges nettes vente titres à perte	31 434,64	28 723,10	0,00
III - TOTAL CHARGES FINANCIERES	205 790,06	229 451,21	171 204,62
Sur exercice	896 349,90	6 842 399,02	2 106 480,66
Sur exercices antérieurs	139 588,40	461 436,38	76 567,77
Valeur nette comptable immeubles cédés	2 119 761,30	915 532,35	2 176 435,55
Valeur nette comptable autres actifs cédés	3 155 699,60	8 219 367,75	4 359 483,98
V - TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	14 943 949,38	20 586 903,71	16 265 898,47
TOTAL CHARGES (I+III+V)	26 810 159,16	28 963 992,21	28 132 312,54
COMPTES DE PRODUITS			
Loyers et redevances d'occupation	3 307 176,56	3 171 001,26	3 482 853,33
Rembt taxes foncières & ordures ménagères	2 172 055,96	2 131 209,58	2 072 229,98
Remboursement charges assurances	737 585,78	706 813,74	670 297,29
Remboursement contributions revenus locatifs	109 247,10	111 189,91	90 002,00
Remboursement autres charges	62 071,93	56 630,66	83 445,73
Remboursements charges annuités emprunts	81 523,80	78 230,09	80 015,64
70 - LOYERS & CHARGES LOCATIVES	6 469 661,13	6 255 075,24	6 448 843,97
Dons déductibles à affecter sur l'exercice suivant	1 144 703,80	806 377,00	859 495,44
Dons déductibles affectés	1 099,80	1 124,50	890,80
Dons autorisés à affecter	350 000,00	86 056,91	236 000,00
Capitaux-décès à affecter	166 000,00	668 900,00	266 000,00
Libéralités à affecter			90 643,00
Autres sommes à caractère de libéralités	80 142,48	40 215,00	
Produits placements Fonds Formation	70 000,00	52 000,00	50 000,00
75 - PRODUITS STATUTAIRES	1 811 946,08	1 854 673,41	1 513 029,24
Amortissements			
Provision départ retraite			
Dépréciations	259 382,05	654 094,69	592 875,11
78 - REPRISES SUR DEPRECIATIONS ET AMOR	258 382,05	654 094,69	592 875,11
79 - TRANSFERT DE CHARGES	20 742,20	13 273,21	13 477,95
II - TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	8 560 731,46	8 577 116,55	8 568 226,27
Revenus titres de participation et autres	3 144,70	1 532,60	1 667,63
Revenus obligations	32 335,18	35 712,58	24 630,30
Revenus actions françaises	32 434,71	30 646,83	30 208,82
Revenus actions étrangères	1 150,24	1 606,27	1 725,31
Produits nets sur vente titres à profit	65 337,27	27 150,16	27 119,53
Revenus sur trésorerie Siège	35 073,52	146 771,65	216 646,27
IV - TOTAL PRODUITS FINANCIERS	169 475,62	243 420,09	301 997,86
Sur exercice	648 675,70	772 435,47	829 274,22
Sur exercices antérieurs	39 770,30	138 639,30	36 667,37
Produit cession immeubles	4 196 037,50	8 865 235,00	5 794 572,00
Produit cession autres actifs			
Quote-part amortie Subventions Investissements	308 572,85	340 621,74	348 656,00
VI - TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 193 056,95	10 116 831,51	7 009 169,59
TOTAL PRODUITS (II+IV+VI)	13 923 263,43	18 937 368,15	15 879 393,72
II - TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	8 560 731,46	8 577 116,55	8 568 226,27
I - TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	11 582 459,72	12 138 084,75	11 735 209,87
RESULTAT D'EXPLOITATION	-3 021 728,26	-3 560 968,20	-3 166 983,60
IV - TOTAL PRODUITS FINANCIERS	169 475,62	243 420,09	301 997,86
III - TOTAL CHARGES FINANCIERES	205 790,06	229 451,21	171 204,62
RESULTAT FINANCIER	-36 314,44	13 968,88	130 793,24
VI - TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 193 056,95	10 116 831,51	7 009 169,59
V - TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 155 699,60	8 219 367,75	4 359 483,98
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 037 356,75	1 897 463,76	2 649 685,61
TOTAL PRODUITS	13 923 263,43	18 937 368,15	15 879 393,72
TOTAL CHARGES	14 943 949,38	20 586 903,71	16 265 898,47
RESULTAT DE L'EXERCICE	-1 020 685,95	-1 649 535,56	-386 504,75



ANNEXE

AU BILAN de l'exercice clos le 31 Décembre 2014,
dont le total est de 108.619.778 Euros,

ET AU COMPTE DE RESULTAT de l'exercice, présenté sous forme de tableau,
dégageant un déficit de -1.020.686 Euros.

Sommaire de l'Annexe :

1. Faits caractéristiques de l'exercice
2. Présentation des comptes
3. Méthodes générales
4. Changement de méthode d'évaluation
5. Changement de méthode de présentation
6. Tableau des immobilisations (valeurs brutes)
7. Tableau des amortissements
8. Tableau des valeurs mobilières de placement
9. Tableau des dépréciations et provisions
10. Tableau des créances et dettes
11. Créances et produits à recevoir
12. Détail des dettes fiscales
13. Détail des autres dettes et des charges à payer
14. Détail des opérations exceptionnelles de gestion
15. Engagements reçus et donnés hors bilan
16. Informations sur les dons déductibles, legs et libéralités
17. Informations sur la gestion immobilière et l'affectation de ses revenus
18. Synthèse du budget statutaire

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice s'est poursuivi normalement.

Il a permis en 2014, l'affectation conforme à l'objet et aux moyens statutaires de notre Fondation, pour 5.543.000 € (contre 21.394.000 € en 2013, soit une diminution de 15.850.000 €, l'année 2013 ayant été une année record) : voir § 16 à 18.

Ressources	Libéralités	Immobilier	Financier	Total
Affectations 2014	1 403 619	4 070 034	70 000	5 543 654
Affectations rappel 2013	1 665 792	19 676 416	52 000	21 394 208
Variation	-262 173	-15 606 382	18 000	-15 850 554

Sont à relever plus particulièrement les faits suivants :

- huit opérations de cessions immobilières pour un total de 4.196.000 €,
- l'acquisition portant sur quatre immeubles pour 2.574.000 € et deux donations pour 2.400.000 €,
- La réalisation de travaux immobilisés pour un total de 4.445.000 €.

2. PRÉSENTATION DES COMPTES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 08 Avril 2015.

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.



Ces documents forment un tout et sont certifiés en tant que tels.

Leur présentation est faite de manière comparative : en face des comptes de l'exercice, sont donnés en rappel les comptes des deux exercices précédents.

3. MÉTHODES GÉNÉRALES

- Convention de principe

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des Comptes annuels.

La méthode comptable utilisée n'a pas subi de changement particulier. Le plan comptable adapté aux Fondations (Règlement n° 99.01 du 16 Février 1999 – modifié par le Règlement 2009-01 du 03 Décembre 2009) est utilisé normalement, avec les particularités inhérentes à la nature des activités de la Fondation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

- Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, leur valeur de donation ou de legs ou à leur coût de construction.

- Amortissements et immobilisations

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- bâtiments entre 30 et 50 ans
- travaux entre 5 et 20 ans
- agencements, mobiliers et matériels entre 3 et 10 ans

- Nouvelles normes comptables

La réglementation comptable rend obligatoire pour les exercices ouverts à partir du 1er janvier 2005, l'application des nouvelles normes pour les actifs (définition, comptabilisation, évaluation, amortissement, dépréciation). Ces modifications sont susceptibles de concerner la Fondation. Toutefois, les immeubles propriété de la Fondation sont pour la plupart grevés d'une charge d'affectation à usage d'œuvres éducatives ou sociales. Ils sont habituellement loués ou mis à disposition avec une prise en charge intégrale des travaux d'entretien par l'occupant.

En conséquence de quoi, aucune modification n'a été apportée au plan d'amortissement des constructions de la Fondation.

- Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Engagements liés à la retraite

Depuis 2007, notre Fondation applique la réglementation applicable en matière de provision pour indemnités de départ à la retraite. Cette provision a été calculée sur la base prévue par la convention collective du 31 Octobre 1951 des établissements du sanitaire et social à but non lucratif, et se monte à 70.460 € au 31 Décembre 2014.

- Etablissement d'un compte emplois ressources

Notre Fondation n'est pas tenue à l'établissement d'un "compte emplois ressources", (tel que prévu par le règlement comptable CRC n°2008-12, homologué par arrêté du 11 décembre 2008 - JO du 21 décembre 2008), dans la mesure où nous ne faisons pas de campagne nationale d'appel à la générosité publique.



4. CHANGEMENT DE MÉTHODE D'ÉVALUATION

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

5. CHANGEMENT DE MÉTHODE DE PRÉSENTATION

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

6. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS (Valeurs brutes)

Immobilisations	Corporelles	Incorporelles	Financières	TOTAL
Au 01/01/2014	134 549 364,53	0,15	200 289,43	134 749 654,11
Achats immobiliers	2 575 253,13			2 575 253,13
Dons et legs immobiliers	2 400 000,00			2 400 000,00
Transmissions universelles patrimoines				0,00
Constructions réalisées	4 445 319,04			4 445 319,04
Autres			215,00	215,00
AUGMENTATIONS	9 420 572,17	0,00	215,00	9 420 787,17
Cessions immobilières	4 113 245,86			4 113 245,86
hors service, démolition	1 649,17			1 649,17
Autres				0,00
DIMINUTIONS	4 114 895,03	0,00	0,00	4 114 895,03
Au 31/12/2014	139 855 041,67	0,15	200 504,43	140 055 546,25

7. TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Amortissements	Corporelles	Incorporelles	Financières	TOTAL
Au 01/01/2014	53 208 531,78	0	0	53 208 531,78
Amort linéaires	3 563 531,88			3 563 531,88
Dotations except				0,00
Réévaluation				0,00
Autres				0,00
AUGMENTATIONS	3 563 531,88			3 563 531,88
Ventes	1 993 484,56			1 993 484,56
Hors services	1 649,17			1 649,17
DIMINUTIONS	1 995 133,73	0	0	1 995 133,73
Au 31/12/2014	54 776 929,93	0	0	54 776 929,93

8. TABLEAU DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Placements	Valeur comptable	Valeur boursière	Plus-values latentes	Moins-values latentes
au 31/12/13	22 677 567,72	25 838 280,55	3 160 712,83	
au 31/12/14	16 133 104,33	19 679 196,83	3 546 092,50	
Variation	-6 544 463,39	-6 159 083,72	385 379,67	

Nature	2014	2013	Variation
Fds Dotation origine = ex SAI St-Charles	229 093,78	223 506,13	5 587,65
Fonds Formation Lasallienne	1 380 240,69	1 419 425,13	-39 184,44
Fonds de Participations sur Maisons de Retraite	1 719 254,25	3 069 331,71	-1 350 077,46
Dotation fonctionnement services Fondation	2 546 319,52	2 512 484,34	33 835,18
Sommes dédiées	5 874 908,24	7 224 747,31	-1 349 839,07
Sommes affectées	9 461 783,44	15 215 694,00	-5 676 416,72
Produits cession immobilières instance d'affectation	796 412,65	237 126,41	481 792,40
Total PLACEMENTS en valeur comptable	16 133 104,33	22 677 567,72	-6 544 463,39



9. TABLEAUX DES DEPRECIATIONS ET PROVISIONS

Dépréciations	Au 01/01/2014	DOTATIONS	REPRISES	Au 31/12/2014
Financières				
Locataires	258 384,05	223 938,26	258 382,05	223 940,26
Portefeuilles				
TOTAL	258 384,05	223 938,26	258 382,05	223 940,26

Provisions	Au 01/01/2014	DOTATIONS	REPRISES	Au 31/12/2014
Règlementées				
Risques				
Départ retraite	64 882,00	5 578,00		70 460,00
TOTAL	64 882,00	5 578,00		70 460,00

Cumul exercice	Au 01/01/2014	DOTATIONS	REPRISES	Au 31/12/2014
TOTAL	323 266,05	229 516,26	258 382,05	294 400,26
Exploitation		229 516,26	258 382,05	
Financier				
Exceptionnel				

10. TABLEAUX DES CREANCES ET DES DETTES

Créances	Total	Moins d'1 an	Plus d'1 an
Créances actif immobilisé	2 200 000,00	375 000,00	1 825 000,00
Créances sur participations			
Prêts			
Autres	2 200 000,00	375 000,00	1 825 000,00
Créances actif circulant	4 979 683,78	961 387,41	4 018 296,37
Locataires	601 683,42	377 743,16	223 940,26
Régisseurs	78 094,05	78 094,05	
Autres	4 100 910,92	306 554,81	3 794 356,11
Produits à recevoir	198 995,39	198 995,39	
TOTAL	7 179 683,78	1 336 387,41	5 843 296,37

Dettes	Total	Moins d'1 an	Plus d'1 an	Plus de 5 ans
Emprunts	5 371 496,27	416 736,78	1 582 918,88	3 371 840,61
Découverts bancaires				
Dépôts cautionnements	135 846,08		135 846,08	
Locataires et régisseurs	21 604,83	21 604,83		
Dettes fiscales et sociales	150 290,14	150 290,14		
Dettes sur immobilisations	1 982 832,73	1 502 832,73	480 000,00	
Travaux en cours				
Fonds participations, travaux, formation	3 103 418,10	3 103 418,10		
Autres dettes	2 416 773,45	2 416 773,45		
Charges à payer	63 287,92	63 287,92		
Loyers d'avance à répartir	8 894 941,99	30 790,42	123 161,68	8 740 989,89
Produits constatés d'avance	292 277,63	292 277,63		
TOTAL	22 432 769,14	7 998 012,00	2 321 926,64	12 112 830,50



11. CRÉANCES ET PRODUITS À RECEVOIR

Créances à recevoir	Montant
de nature immobilière	5 969 721,24
sur divers	330 936,68
TOTAL	6 300 657,92

Produits à recevoir	Montant
Sur gestion immobilière	191 125,19
Sur divers	7 870,20
TOTAL	198 995,39

12. DÉTAIL DES DETTES FISCALES ET SOCIALES

Dettes fiscales et sociales	Montant
Rémunérations dues	
Organismes sociaux	41 081,00
Taxes dues sur les rémunérations	
Congés payés et Compte Epargne Temps	78 294,14
Contribution revenus locatifs	30 915,00
TOTAL	150 290,14

13. DÉTAIL DES AUTRES DETTES ET DES CHARGES À PAYER

Autres dettes	Montant
Sur immobilisations	1 982 832,73
Sur successions et capitaux-décès	422 090,62
Sur affectations dons et revenus	1 667 215,73
Sur divers	327 467,10
TOTAL	4 399 606,18

Charges à payer	Montant
Sur gestion immobilière	8 157,10
Sur divers	55 130,82
TOTAL	63 287,92

14. DETAIL DES OPERATIONS EXCEPTIONNELLES DE GESTION

Opérations exceptionnelles	Sur exercice	Sur exer antérieurs	TOTAL
Sur Budget statutaire			
Sur Gestion immobilière	888 545,56	139 588,40	1 028 133,96
Sur Fonctionnement et divers	7 804,34		7 804,34
CHARGES	896 349,90	139 588,40	1 035 938,30
Sur Budget statutaire			
Sur Gestion immobilière	637 405,89	39 770,30	677 176,19
Sur Fonctionnement et divers	11 269,81		11 269,81
PRODUITS	648 675,70	39 770,30	688 446,00

15. ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES HORS BILAN

Engagements reçus	Au 31/12/2014
Apports avec droit de reprise	15 922 683,54
Legs autorisés en cours de liquidation (estimation)	30 500,00
TOTAL	15 953 183,54



Engagements donnés	Au 01/01/2014	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/2014
Cautions hypothécaires accordées à des tiers	10 324 594	7 200 000	2 004 208	15 520 387
Cautions solidaires accordées à des tiers	6 243 454	70 000	704 081	5 609 373
Hypothèques sur prêts remboursés par la Fondation	2 813 804		155 918	2 657 886
TOTAL	19 381 852	7 270 000	2 864 206	23 787 646

Il est rappelé ici que l'article 5.3 du Règlement Intérieur de notre Fondation, stipule que "s'agissant de donner une garantie aux emprunts contractés par les occupants ou les locataires et destinés à financer des opérations notamment de nature immobilière, cette garantie consistera normalement en des cautions hypothécaires avec l'autorisation administrative".

16. INFORMATIONS SUR LES DONS DEDUCTIBLES, LEGS ET LIBERALITES

• Les dons déductibles

La Fondation de La Salle ne fait pas d'appels à la générosité publique, mais est d'accord pour remplir sa mission statutaire en redistribuant des dons collectés au profit d'actions menées localement en référence à l'objet statutaire de notre Fondation.

Les dons reçus sont traités sur l'année civile et donnent lieu à reçu fiscal. Leur affectation effective intervient au mois de mars de l'année suivante, après que le Conseil d'Administration de la Fondation de La Salle ait décidé de leur affectation lors de sa séance de Février.

Dans certains cas particuliers, une avance sur l'affectation des dons peut intervenir dans la limite des dons reçus. La Fondation de La Salle ne fait aucune retenue sur les dons reçus pour ses frais (se limitant à l'encaissement du don, à l'établissement et l'expédition du reçu fiscal), qui sont couverts par le placement des sommes reçues.

• Les legs

A la réception de l'autorisation administrative, le montant prévisible net de frais du legs est constaté dans un tableau d'engagements reçus hors bilan.

Si le legs comporte des valeurs mobilières ou des immeubles, ceux-ci sont cédés sauf cas particuliers (à la demande du testateur ou empêchement de la cession).

A l'issue de la phase de liquidation, le produit net (la Fondation pratiquant une retenue limitée pour ses frais) des legs est affecté conformément aux dispositions prises par les testateurs et aux arrêtés pris par la Préfecture du Rhône pour autoriser l'acceptation et l'affectation de ces legs.

Le produit net affecté des legs au profit de nos Maisons de retraite peut faire l'objet d'un versement différé, s'il s'avère que celui-ci peut entraîner des dysfonctionnements budgétaires ou d'investissements. A cet effet, depuis 1999, le Conseil d'Administration a constitué un "fonds de participations sur les Maisons de Retraite", prévoyant les versements au fur et à mesure des besoins.

• Les autres libéralités

Le Conseil d'Administration affecte les libéralités (capitiaux-décès et autres), après retenue limitée pour nos frais, conformément aux vœux des donateurs, en référence à son objet et ses moyens statutaires. Dans certains cas, les sommes ainsi reçues peuvent aussi être portées au "fonds de participations sur les Maisons de Retraite".

• Tableau de synthèse des dons déductibles, legs et libéralités

EMPLOIS ▼	RESSOURCES ►	Dons déductibles	Legs autorisés	Autres Libéralités	TOTAL
	Reçu sur l'exercice précédent	806 377			806 377
	Reçu sur l'exercice	1 100	352 233	249 183	602 516
	Retenues pour frais		-2 233	-3 040	-5 274
TOTAL À AFFECTER		807 477	350 000	246 142	1 403 619
	Fonctionnement Maisons de Retraite	425 879	35 000	33 000	493 879
	Fonctionnement Œuvres sociales & éducatives	371 368	315 000	213 142	899 510
	Investissements sur Maisons Retraite				0
	Affectations sur BUDGET STATUTAIRE	797 247	350 000	246 142	1 393 389
	Investissements sur Maisons Retraite				0
	Investissements sur Œuvres				0
	Affectations sur GESTION PATRIMOINE	0	0	0	0
	Affectations FONCTIONNEMENT Fondation	10 230			10 230
TOTAL AFFECTATIONS		807 477	350 000	246 142	1 403 619



Pour mémoire : LEGS EN COURS	Nombre legs	Legs net prévisible
Legs autorisés en cours de liquidation au 31/12/2014	6	30 500
Legs en cours d'autorisation au 31/12/2014	16	68 000

17. INFORMATIONS SUR LA GESTION IMMOBILIERE ET L'AFFECTATION DE SES REVENUS

- Composition et gestion du patrimoine immobilier de la Fondation

Le patrimoine immobilier constitue le fonds stable de notre Fondation. Il est composé au 31 Décembre 2014, de 175 immeubles, dont 143 loués (sur lesquels 122 sont à usage d'établissements d'enseignement scolaire ou d'œuvres), les autres étant mis à disposition gracieuse conformément à l'objet statutaire de notre Fondation.

En dehors de huit immeubles de rapport (dont 4 pour 47 logements, 2 en bureaux, 1 commerce et 6 garages) gérés par des régies, la gestion locative des baux et conventions d'occupation gracieuse, soit 350 contrats, est assurée par les services de notre Fondation.

En dehors des immeubles en régies, les charges de travaux et d'entretien sont à la charge des locataires ou occupants qui par ailleurs remboursent aussi les assurances, les impôts fonciers et la contribution sur les revenus locatifs.

- Affectation des revenus du patrimoine immobilier de la Fondation

- Les revenus nets de la gestion courante ont pour origine les loyers encaissés sur un exercice (voir tableau ci-dessous, les variations étant liées à l'importance des retards de paiements des loyers d'un exercice sur l'autre) moins les débours non remboursés. Ils sont affectés, par le Conseil d'Administration lors de sa 2^{ème} séance de l'année suivante, conformément à l'objet statutaire et aux articles 7.2 et 9 du Règlement Intérieur, en respectant la volonté des donateurs ou de leurs ayants droit.

Il est rappelé ici que les frais de gestion ne donnent lieu à aucune retenue et sont en principe couverts par le produit du placement des encaissements jusqu'à leur affectation.

- Les produits de cessions immobilières sont affectés au fur et à mesure des besoins. Les ventes interviennent le plus souvent parce que le bien n'a plus l'usage ayant motivé sa propriété et ne sont pas réalisées en fonction de projets à financer. Les produits de cessions immobilières en "instance d'affectation" font l'objet d'un compte en extracomptable, validé par le Conseil d'Administration au fur et à mesure des affectations.

- Tableau de synthèse de l'affectation des revenus immobiliers et financiers

EMPLOIS ▼	RESSOURCES ►	Gestion Immob	Ventes immob	Gestion financière	Affectés 2014	Rappel 2013	Variation 2014-2013
Bourses et aides à la formation		20 000		70 000	90 000	80 000	10 000
Fonctionnement Centres de Formation		144 000			144 000	144 000	0
Allocations individuelles Frères Agés		158 004			158 004	180 249	-22 245
Protection sociale Frères Agés		100 000			100 000	100 000	0
Fonctionnement Maisons de Retraite		983 500			983 500	1 631 491	-647 991
Fonctionnement Œuvres sociales & éducatives		315 000			315 000	541 561	-226 561
Investissements Œuvres sociales & éducatives			243 812		243 812		243 812
Affectations sur BUDGET STATUTAIRE		1 720 504	243 812	70 000	2 034 316	2 677 301	-642 985
Investissements Maisons Retraite et autres		54 767	403 057		457 824	84 275	373 549
Annuités emprunts Maisons Retraite et autres		394 336	166 763		561 099	394 336	166 763
Investissements sur Œuvres			30 000		30 000	9 299 586	-9 269 586
Audits sur Œuvres		23 127			23 127	22 046	1 082
Annuités emprunts Œuvres		42 970			42 970	42 970	0
Annuités emprunts immobilier rapport		16 152			16 152	16 152	0
Affectations sur GESTION PATRIMOINE		531 352	599 820	0	1 131 172	9 859 365	-8 728 193
Affectations APPORTS NUMERAIRES			815 296		815 296	6 401 000	-5 585 704
Affectations AVANCES TRESORERIE			159 250		159 250	790 750	-631 500
TOTAL AFFECTATIONS		2 251 856	1 818 178	70 000	4 140 034	19 728 416	-15 588 382
Reste à affecter							0
TOTAL REVENUS IMMOBILIERS et FINANCIERS		2 251 856	1 818 178	70 000	4 140 034	19 728 416	-15 588 382
		54%	44%	1,69%			



<i>Rappel 2013</i>	2 606 244	17 070 172	52 000	19 728 416		
	13%	87%	0,26%	100%		
Variation 2014 – 2013	-354 387	-15 251 994	18 000	-15 588 382		

18. SYNTHÈSE DU BUDGET STATUTAIRE

La Fondation de La Salle a été créée à l'instigation des Frères des Écoles Chrétiennes, pour le service de :

- toutes les personnes ayant consacré ou désirant consacrer leur vie à l'enseignement chrétien, en France et dans le Monde, selon les principes et méthodes éducatives de Saint Jean-Baptiste de La Salle (1651-1719), Fondateur des Frères des Écoles Chrétiennes et promu "Patron spécial des Éducateurs" par le Pape Pie XII en 1951,
- toutes les œuvres sociales, éducatives et culturelles inspirées de ces mêmes principes et méthodes.

Le budget consacré à l'objet statutaire de la Fondation se résume comme suit pour l'année 2014 :

EMPLOIS ▼	RESSOURCES ►	Dons	Gestion	Gestion	TOTAL	
	Libéralités	Libéralités	Immobilière	Financière		
Formation : bourses et fonctionnement.....		4 000	164 000	70 000	238 000	4,29%
Frères Âgés : aides individuelles et sociales			258 004		258 004	4,65%
Maisons Retraite et autres : fonctionnement et investis ..		493 879	2 002 423		2 496 302	45,03%
Œuvres éducatives : fonctionnement et investis		837 868	654 909		1 492 777	26,93%
Immeubles rapport : annuités emprunts.....			16 152		16 152	0,29%
Autres affectations : fonctionnement Fondation		10 230			10 230	0,18%
Autres affectations : apports+avances trésorerie		57 642	974 546		1 032 188	18,62%
TOTAL AFFECTATIONS 2014		1 403 619	4 070 034	70 000	5 543 654	
		25%	73%	1,26%		
<i>Rappel AFFECTATIONS 2013</i>		1 665 792	19 676 416	52 000	21 394 208	
		8%	92%	0,24%	100%	
<i>Variation 2014 - 2013</i>		-262 173	-15 606 382	18 000	-15 850 554	



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le **31 Décembre 2014**

Aux Administrateurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **31 Décembre 2014**, sur :

- * le contrôle des comptes annuels de la **Fondation de la Salle**, 55 rue Henri-Chevalier – 69004 LYON, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- * la justification de nos appréciations,
- * les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau de votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

II – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous précisons que dans le cadre de notre démarche d'audit sur les comptes annuels, les travaux que nous avons effectués pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, notamment les informations données dans l'annexe comptable, n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Bureau du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Membres du Conseil sur la situation financière et les comptes annuels.

A Saint Etienne,
Le 21 Mai 2015
Le Commissaire aux Comptes
Cabinet PAUL GENOT AUDIT
P. GENOT

